



Bulletin d'adhésion Enfant 2023 – 2024

Club ASPTT Escalade Digne-les-Bains

Création

Renouvellement

ÉTAT CIVIL DE LA PERSONNE INSCRITE

Fille

Garçon

DATE DE NAISSANCE : / /

NOM :

TÉL. MOBILE :

PRÉNOM :

TÉL. DOMICILE :

ADRESSE :

E-MAIL :

CODE POSTAL :

VILLE :

FORMULE D'ADHÉSION

LES FORMULES LOISIR & PERFECTIONNEMENT (hors COMPÉTITION)

Le coût de l'adhésion comprend une part licence Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), une part licence ASPTT et un part Club, une responsabilité civile obligatoire (6€) et l'assurance de « BASE » (8€). Le détail est disponible à la demande auprès du Club.

Section	Base	Créneaux	Licence
<input type="checkbox"/> Jeune 3/4 ans	Bloc <input type="checkbox"/> 200€	<input type="checkbox"/> Mer. 10h-11h OU <input type="checkbox"/> Sam. 10h-11h	FASPTT
<input type="checkbox"/> Jeune 5/6 ans	Bloc <input type="checkbox"/> 200€	<input type="checkbox"/> Mer. 11h-12h OU <input type="checkbox"/> Sam. 11h-12h	FASPTT
<input type="checkbox"/> Jeune 7/9 ans Loisir (1 créneau)	Bloc <input type="checkbox"/> 220€	<input type="checkbox"/> Lun. 17h-18h30 OU <input type="checkbox"/> Jeu. 17h-18h30	FASPTT
<input type="checkbox"/> Jeune 7/9 ans Perfectionnement (2 créneaux)	Bloc + Difficulté <input type="checkbox"/> 360€	<input type="checkbox"/> Lun. 17h-18h30 et A définir OU <input type="checkbox"/> Jeu. 17h-18h30 et A définir	FASPTT

POUR LES FONCTIONNAIRES D'ÉTAT (hors Hospitalière)

Fonctionnaire d'État bénéficiant du SRIAS (conjoint, enfants) : - 40€

Joindre une fiche de paie

